Année du bilan : 2020 | Municipalité : Montréal (66023)

Bilan 2020 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable

IDENTIFICATION

SECTION 1 - PRÉSENTATION DU BILAN ANNUEL DE LA STRATÉGIE MUNICIPALE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Mise en contexte

La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable pour l'horizon 2019-2025 s'inscrit dans le contexte mondial du resserrement des politiques relatives à l'eau, dans une optique de gestion intégrée et dans une perspective de développement durable. Elle vise à doter les municipalités des outils nécessaires leur permettant de poser un diagnostic clair et précis sur l'utilisation de l'eau dans chaque territoire par rapport aux normes reconnues.

Les données recueillies dans le Bilan annuel de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable (Bilan) sont destinées à fournir des informations pertinentes aux municipalités et au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) sur l'usage de l'eau potable au Québec. Il dresse l'état de la situation et le portrait des actions progressives à mettre en place dans le contexte de la Stratégie 2019-2025. La production du Bilan demeure l'étape essentielle pour mesurer l'utilisation de l'eau potable au sein de la municipalité, ce qui en fait la base fondamentale de toute démarche d'économie d'eau.

Afin de faciliter la tâche aux répondants municipaux pour compléter le Bilan, deux outils sont disponibles. Tout d'abord, l'audit de l'eau de l'American Water Works Association (AWWA) est disponible afin de pouvoir compléter la feuille « Audit de l'eau ». Ensuite, l'outil d'évaluation des besoins d'investissement (Outil BI) est disponible afin de pouvoir compléter la feuille « Coût ». L'information colligée dans ces documents peut être importée directement dans le Bilan à l'aide du processus d'importation automatique des données situé à la section 3.

Le Bilan est complété annuellement par les municipalités et transmis au MAMH avant le 1er septembre de chaque année suivante. Par exemple, le Bilan 2020 est à remettre d'ici le 1er septembre 2021.

Mode d'emploi

- Les feuilles jaunes sont à remplir. Une section pour inscrire des commentaires s'y trouvent.
- Les éléments de la liste de vérification, à la fin de chaque feuille, doivent être respectés avant de passer à la feuille suivante.
- Un outil de conversion des unités de mesure est disponible tout au bas dans la feuille « Aide ».
- Il faut activer les macros en cliquant « Activer le contenu » dans la bande jaune au haut de votre écran, comme illustré ci-dessous :

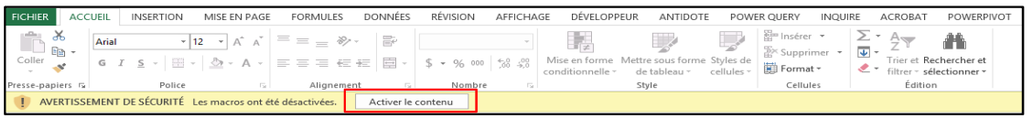

- En cas de difficulté, cliquer sur les numéros soulignés en bleu, à gauche du nom de l'article, pour obtenir des directives et compléments d'information aux différentes étapes se trouvant dans l'aide du Bilan.

Composition du Bilan

Feuilles à compléter	
Identification	Identification de la municipalité, des répondants principaux et présentation du Bilan.
Audit de l'eau	Calcul des indicateurs de performance en fonction des données entrées dans les cellules.
État & Plan d'action	Présentation de l'état de la situation et du plan d'action pour la gestion durable de l'eau et des actifs municipaux.
Coût	Calcul du coût des services d'eau et des besoins d'investissement pour les infrastructures municipales d'eau.

Feuilles à consulter	
Rapport	Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable à présenter au conseil municipal.
Aide	Aide du Bilan de l'usage de l'eau potable. Cette feuille présente la description de chacune des données à fournir.
Statistiques	Tableau de statistiques des municipalités.

Types de case du Bilan

	Valeur à inscrire obligatoirement.
	Valeur à inscrire si possible
	Valeur calculée automatiquement ou à remplir par le MAMH.

Types d'affichage à l'intérieur des cases selon les valeurs

x x x	Valeur inscrite acceptée
x x x	Valeur à justifier
x x x	Valeur erronée

Pour toute aide supplémentaire, communiquez avec l'équipe de la Stratégie : Coordonnées de l'équipe de soutien technique de la Stratégie
Pour plus d'information sur la Stratégie, consultez le site Web : Site web de la Stratégie

SECTION 2 - IDENTIFICATION DU RÉPONDANT PRINCIPAL

2.1 **ANNÉE DU PRÉSENT BILAN :** 2020

2.2 **IDENTIFICATION DE LA MUNICIPALITÉ :**

Nom de la municipalité :	Montréal
Désignation :	Ville
Code géographique :	66023
Région administrative :	Montréal (6)

2.3 **IDENTIFICATION DES RÉPONDANTS PRINCIPAUX :**

	Répondant #1	Répondant #2 *(facultatif)*	Répondant #3 *(facultatif)*
Prénom :	Audrey	Rémi	
Nom :	Maurice	Haf	
Fonction :	Agente de recherche	Conseiller en planification	
Courriel :	audrey.maurice@montreal.ca	remi.haf@montreal.ca	
Téléphone :	438-871-8947		
Poste :			

SECTION 3 - IMPORTATION DES DONNÉES

3.1 **IMPORTATION DES DONNÉES DES AUDITS DE L'EAU DE L'AWWA :**

Importation - Audits AWWA ← Cliquez ici pour débuter l'importation des audits de l'eau de l'AWWA

3.2 **IMPORTATION DES DONNÉES DE L'OUTIL D'ÉVALUATION DES BESOINS D'INVESTISSEMENT (BI) :**

Importation - Outil BI ← Cliquez ici pour débuter l'importation de l'Outil BI

SECTION 4 - COMMENTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ

Commentaires de la municipalité, s'il y a lieu :

SECTION 5 - VALIDATION

Section réservée au MAMH :

Date d'approbation par le MAMH :

Commentaires du MAMH, s'il y a lieu :

Liste de validation

Les cases identifiées par une bordure rouge sont remplies.	Respecté

Année du bilan : 2020 | Municipalité : Montréal (66023)

Bilan 2020 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable

AUDIT DE L'EAU

Un audit de l'eau de l'AWWA est à compléter pour chaque réseau de distribution d'eau potable distinct. Afin d'incorporer les données des audits de l'eau de l'AWWA, il faut les importer à l'aide de la macro d'importation présentée à l'article 3.1 de l'onglet « Identification». L'ensemble des cases blanches seront complétées à la suite de l'importation. Les cases grises doivent être complétées.

A	Nombre de réseaux de distribution dans la municipalité :	3

RÉSEAU 1 : Lachine

SECTION 1 - DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

1.1	Nom du réseau de distribution :	Lachine			
1.2	Numéro du MELCC du réseau de distribution :	X0008089			
1.3	Nombre de logements résidentiels desservis et occupés de façon permanente :	19 993	log	Statistiques 2020	
1.4	Personnes par logement :	2,12	pers/log	2,12	pers/log
1.5	Population résidentielle et permanente desservie par ce réseau de distribution :	42 385	pers		
1.6	Longueur de ce réseau de distribution :	148,000	km		
1.7	Nombre de branchements de service :	7 814			
1.8	Longueur moyenne des branchements de service côté usager :	6,5	m		
1.9	Pression moyenne au point représentatif du réseau :	51	mètres d'eau		
1.10	L'ensemble des installations de production d'eau potable a fonctionné pendant au moins une journée à plus de 90 % de sa capacité maximale nominale :	Non			
1.11	Au moins deux avis de restriction d'utilisation d'eau ont été émis lors d'une sécheresse, au cours des 5 dernières années :	Non			
1.12	Des investissements, dont l'objectif est d'augmenter la capacité des installations de production d'eau potable d'un réseau, sont prévus dans les 10 prochaines années :	Non			
1.13	Consommation résidentielle estimée :	5 682,000	ML/an	284	m³/log/an
1.14	Eau distribuée :	13 072,526	ML/an	843	l/pers/d
1.15	Pertes d'eau réelles (PER) :	3 000,282	ML/an		
1.16	Pertes d'eau réelles inévitables (PERI) :	187,735	ML/an		

SECTION 2 - INDICATEURS DE PERFORMANCE

		Résultat		Objectif	
2.1	Indice de fuites dans les infrastructures (IFI) :	**16,0**		**≤ 3,1**	
2.2	Consommation résidentielle estimée :	**366**	l/pers/d	**≤ 220**	l/pers/d
2.3	Résultat de validité des données de l'audit de l'eau AWWA :	**63**		**≥ 50**	

SECTION 3 - COMMENTAIRES

Commentaires de la municipalité, s'il y a lieu :

Section 1.5 : 5000 personnes de l'arrondissement de Lachine sont alimentées par le réseau Atwater-Des Baillets
Section 1.13 et 2.2 : la hausse de la consommation résidentielle est directement due au télétravail et au fait que la méthodologie du calcul a été raffiné. En effet, l'estimation a été faite par rapport aux compteurs ayant des émetteurs et non pas, comme les années précédentes, aux compteurs ayant eu des estimés et/ou des auto-relèves. Les compteurs munis d'émetteurs sont plus récents, donc les valeurs plus précises.

Commentaires du MAMH, s'il y a lieu :

RÉSEAU 2 : Pierrefonds

SECTION 1 - DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

1.1	Nom du réseau de distribution :	Pierrefonds			
1.2	Numéro du MELCC du réseau de distribution :	X0008960			
1.3	Nombre de logements résidentiels desservis et occupés de façon permanente :	58 903	log	Statistiques 2020	
1.4	Personnes par logement :	2,24	pers/log	2,12	pers/log
1.5	Population résidentielle et permanente desservie par ce réseau de distribution :	131 943	pers		
1.6	Longueur de ce réseau de distribution :	553,700	km		
1.7	Nombre de branchements de service :	32 957			
1.8	Longueur moyenne des branchements de service côté usager :	6,5	m		
1.9	Pression moyenne au point représentatif du réseau :	47	mètres d'eau		
1.10	L'ensemble des installations de production d'eau potable a fonctionné pendant au moins une journée à plus de 90 % de sa capacité maximale nominale :	Non			
1.11	Au moins deux avis de restriction d'utilisation d'eau ont été émis lors d'une sécheresse, au cours des 5 dernières années :	Non			
1.12	Des investissements, dont l'objectif est d'augmenter la capacité des installations de production d'eau potable d'un réseau, sont prévus dans les 10 prochaines années :	Non			
1.13	Consommation résidentielle estimée :	18 729,000	ML/an	318	m³/log/an
1.14	Eau distribuée :	24 278,355	ML/an	503	l/pers/d
1.15	Pertes d'eau réelles (PER) :	1 945,476	ML/an		
1.16	Pertes d'eau réelles inévitables (PERI) :	719,718	ML/an		

SECTION 2 - INDICATEURS DE PERFORMANCE

		Résultat		Objectif	
2.1	Indice de fuites dans les infrastructures (IFI) :	**2,7**		**≤ 3,3**	
2.2	Consommation résidentielle estimée :	**388**	l/pers/d	**≤ 220**	l/pers/d
2.3	Résultat de validité des données de l'audit de l'eau AWWA :	**63**		**≥ 50**	

SECTION 3 - COMMENTAIRES

Commentaires de la municipalité, s'il y a lieu :

Sections 1.3 à 1.5 : Montréal (Pierrefonds-Roxboro et Île Bizard-Sainte-Geneviève): 95 052 personnes/42 434 logements + DDO (population totale - 3 200 personnes alimentées par Pointe-Claire) : 47 102 personnes/16 469 logements (2,86 personnes/log) = 142 154 personnes/58 903logements.

Section 1.13 et 2.2 : la hausse de la consommation résidentielle est directement due au télétravail et au fait que la méthodologie du calcul a été raffiné. En effet, l'estimation a été faite par rapport aux compteurs ayant des émetteurs et non pas, comme les années précédentes, aux compteurs ayant eu des estimés et/ou des auto-relèves. Les compteurs munis d'émetteurs sont plus récents, donc les valeurs plus précises.

Commentaires du MAMH, s'il y a lieu :

RÉSEAU 3 : Atwater et Charles-J.-Des Baillets

SECTION 1 - DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

1.1	Nom du réseau de distribution :	Atwater et Charles-J.-Des Baillets			
1.2	Numéro du MELCC du réseau de distribution :	X2084745-X0008084-X0008092			
1.3	Nombre de logements résidentiels desservis et occupés de façon permanente :	800 721	log	Statistiques 2020	
1.4	Personnes par logement :	2,12	pers/log	2,12	pers/log
1.5	Population résidentielle et permanente desservie par ce réseau de distribution :	1 694 010	pers		
1.6	Longueur de ce réseau de distribution :	4 032,000	km		
1.7	Nombre de branchements de service :	249 321			
1.8	Longueur moyenne des branchements de service côté usager :	6,5	m		
1.9	Pression moyenne au point représentatif du réseau :	52	mètres d'eau		
1.10	L'ensemble des installations de production d'eau potable a fonctionné pendant au moins une journée à plus de 90 % de sa capacité maximale nominale :	Non			
1.11	Au moins deux avis de restriction d'utilisation d'eau ont été émis lors d'une sécheresse, au cours des 5 dernières années :	Non			
1.12	Des investissements, dont l'objectif est d'augmenter la capacité des installations de production d'eau potable d'un réseau, sont prévus dans les 10 prochaines années :	Non			
1.13	Consommation résidentielle estimée :	226 536,000	ML/an	283	m³/log/an
1.14	Eau distribuée :	465 562,911	ML/an	751	l/pers/d
1.15	Pertes d'eau réelles (PER) :	126 051,984	ML/an		
1.16	Pertes d'eau réelles inévitables (PERI) :	5 875,111	ML/an		

SECTION 2 - INDICATEURS DE PERFORMANCE

		Résultat		Objectif	
2.1	Indice de fuites dans les infrastructures (IFI) :	**21,5**		**≤ 4,0**	
2.2	Consommation résidentielle estimée :	**365**	l/pers/d	**≤ 220**	l/pers/d
2.3	Résultat de validité des données de l'audit de l'eau AWWA :	**63**		**≥ 50**	

SECTION 3 - COMMENTAIRES

Commentaires de la municipalité, s'il y a lieu :

Sections 1.3 à 1.5 : Montréal : 1 678 366 personnes / 791 682 logements (2.12 personnes/log) + Westmount : 21 152 personnes / 9 039 logements (2.34 personnes/log) = 1 699 518 personnes/800 721 logements

Section 1.13 et 2.2 : la hausse de la consommation résidentielle est directement due au télétravail et au fait que la méthodologie du calcul a été raffiné. En effet, l'estimation a été faite par rapport aux compteurs ayant des émetteurs et non pas, comme les années précédentes, aux compteurs ayant eu des estimés et/ou des auto-relèves. Les compteurs munis d'émetteurs sont plus récents, donc les valeurs plus précises.

Arrondissements et ville liée :
1. Ahuntsic-Cartierville 2. Anjou 3. Côte-Des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce 4. Lachine (10 km des 158 km) 5. Lasalle 6. Le Plateau-Mont-Royal 7. Le Sud-Ouest 8. Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
9. Montréal-Nord 10. Outremont 11. Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles 12. Rosemont–La Petite-Patrie 13. Saint-Laurent 14. Saint-Léonard 15. Verdun 16. Ville-Marie
17. Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension 18. Lachine (5 000 personnes) 18. Westmount

Commentaires du MAMH, s'il y a lieu :

SECTION 4 - VALIDATION

Liste de validation

Les cases identifiées par une bordure rouge sont remplies.	Respecté
Aucune case n'a de fond rouge.	Respecté

Année du bilan : 2020 | Municipalité : Montréal (66023)

Bilan 2020 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable

ÉTAT & PLAN D'ACTION

Le guide L'économie d'eau potable et les municipalités de Réseau Environnement est une bonne référence pour remplir cette feuille :
Guide de L'économie d'eau potable et les municipalités, Réseau environnement, 2018

SECTION 1 - ACTIONS À RÉALISER

↑ Haut de page

	Bilan 2020	D'ici le 1er septembre 2022
1.1 Assurer annuellement la validité des données de l'audit de l'eau AWWA.		
1. Atteindre un résultat de validité des données supérieur à 50 % pour tous les audits de l'eau de l'AWWA d'ici le 1er septembre 2022. Si le résultat est inférieur à 50 %, une augmentation d'au moins 5 % par année est requise.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
2. Transmettre les volumes relevés d'eau consommée ainsi que le(s) rapport(s) de vérification pour le(s) débitmètre(s) en incluant les volumes d'eau produits, importés et exportés par mois et par débitmètre, au MAMH.	Déjà réalisée	Prévue
1.2 Éliminer les fuites et les débordements constatés aux réservoirs. Mettre en place une directive pour les éliminer d'ici le 1er septembre 2023.	Fuites et débordements constatés	Mettre en place les directives
1.3 Mettre à jour la réglementation municipale sur l'utilisation de l'eau et présenter le rapport annuel analysé par le MAMH au conseil municipal.		
1. Mettre à jour la réglementation municipale concernant les systèmes de climatisation sans boucle de recirculation, les urinoirs à réservoir de chasse automatique, l'arrosage, les piscines, les spas et le délai de réparation des tuyaux privés d'approvisionnement défectueux d'ici le 1er septembre 2021.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
2. Présenter annuellement le rapport du Bilan au conseil municipal.	Prévue	Prévue
1.4 Pour les municipalités qui installent ou qui ont installé des compteurs d'eau dans les immeubles non résidentiels, inclure et mettre à jour une forme de tarification volumétrique dans la réglementation municipale sur le financement des services d'eau d'ici le 1er septembre 2023.	Non réalisée	Prévue

SECTION 2 - ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES À RÉALISER SI L'OBJECTIF DES PERTES D'EAU N'EST PAS ATTEINT

↑ Haut de page

2.1 Effectuer un contrôle actif des fuites incluant la localisation précise de celles-ci.

1. Si l'objectif des pertes d'eau n'est pas atteint pour un réseau au Bilan 2020, réaliser un contrôle actif des fuites sur 200 % de la longueur équivalente de ce réseau d'ici le 1er septembre 2022. Pour chacune des options, inscrire la longueur (kilomètre) où un contrôle actif des fuites a été réalisé en 2020 et prévu en 2021. Pour les options 1, 3 et 5, chaque kilomètre de réseau où ces options ont été mises en place, compte pour deux kilomètres de la longueur totale du réseau où le contrôle des pertes d'eau doit être réalisé.

Pour la section 2.1, veuillez inscire des longueurs de réseau où effectuer un contrôle actif des pertes d'eau.

RÉSEAU 1 : Lachine	**Contrôle actif des fuites : Requis**	Longueur du réseau : 148,000 km	Bilan 2020	Plan d'action 2021
Option 1	Mettre en place des secteurs de suivi de la distribution.		0,000 km	0,000 km
Option 2	Écouter à tous les poteaux d'incendie.		71,940 km	281,300 km
Option 3	Écouter les poteaux d'incendie, vannes et robinets d'arrêt accessibles.		0,000 km	0,862 km
Option 4	Procéder à la mise en place temporaire d'enregistreurs de bruits.		0,000 km	0,000 km
Option 5	Procéder à la mise en place permanente d'enregistreurs de bruits et assurer un suivi quotidien.		0,000 km	0,000 km
		Longueur équivalente :	71,940 km	283,024 km
		Pourcentage équivalent :	49%	191%

RÉSEAU 2 : Pierrefonds	**Contrôle actif des fuites : Facultatif**	Longueur du réseau : 553,700 km	Bilan 2020	Plan d'action 2021
Option 1	Mettre en place des secteurs de suivi de la distribution.		0,000 km	0,000 km
Option 2	Écouter à tous les poteaux d'incendie.		410,200 km	697,210 km
Option 3	Écouter les poteaux d'incendie, vannes et robinets d'arrêt accessibles.		0,000 km	2,880 km
Option 4	Procéder à la mise en place temporaire d'enregistreurs de bruits.		0,000 km	0,000 km
Option 5	Procéder à la mise en place permanente d'enregistreurs de bruits et assurer un suivi quotidien.		0,000 km	0,000 km
		Longueur équivalente :	410,200 km	702,970 km
		Pourcentage équivalent :	74%	127%

RÉSEAU 3 : Atwater et Charles-J.-Des Baillets	**Contrôle actif des fuites : Requis**	Longueur du réseau : 4032,000 km	Bilan 2020	Plan d'action 2021
Option 1	Mettre en place des secteurs de suivi de la distribution.		4,400 km	49,300 km
Option 2	Écouter à tous les poteaux d'incendie.		6 360,350 km	6 052,910 km
Option 3	Écouter les poteaux d'incendie, vannes et robinets d'arrêt accessibles.		26,387 km	55,048 km
Option 4	Procéder à la mise en place temporaire d'enregistreurs de bruits.		10,190 km	5,750 km
Option 5	Procéder à la mise en place permanente d'enregistreurs de bruits et assurer un suivi quotidien.		0,000 km	0,000 km
		Longueur équivalente :	6 432,114 km	6 267,357 km
		Pourcentage équivalent :	160%	155%

	Bilan 2020	D'ici le 1er septembre 2022
2. Si l'objectif des pertes d'eau n'est pas atteint au Bilan 2020, réaliser un contrôle actif des fuites par l'intermédiaire d'une écoute sur un échantillon de robinets d'arrêt accessibles d'ici le 1er septembre 2022.	Déjà réalisée	Prévue
Nombre minimal de robinets d'arrêt accessibles à écouter pour réaliser un contrôle actif des fuites :	180	

2.2 Optimiser le temps de réparation de fuites.

1. Nombre de fuites réparées et les délais moyens entre la localisation et la réparation des fuites.

	Nombre de réparations en 2020	Délai moyen entre la détection et la réparation des fuites (jours estimés)	Fréquence de réparation	Valeur de comparaison
Conduites	647	11	14 rép./100 km/an	13,0 rép./100 km/an
Branchements de service du côté public	1124	14	4 rép./1 000 branch./an	3,0 rép./1 000 branch./an
Branchements de service du côté privé	38	11	0 rép./1 000 branch./an	1,5 rép./1 000 branch./an
Total	1 809			

	Bilan 2020	D'ici le 1er septembre 2022
2. Si l'objectif des pertes d'eau n'est pas atteint au Bilan 2020, réduire les délais de réparation de fuites à un maximum de 5 jours du côté municipal et de 20 jours du côté privé. Mettre en place une directive pour les réduire d'ici le 1er septembre 2022. Dans le cas où les délais moyens maximaux sont dépassés, mentionner dans la directive qu'il sera prévu de réduire les délais moyens d'au moins une journée par année.	Pas de directive	Mettre en place une directive

2.3 Gestion de la pression.

1. Si l'objectif des pertes d'eau n'est pas atteint au Bilan 2021, réaliser une analyse de rentabilité concernant la mise en place d'un secteur de régulation de pression (SRP) d'ici le 1er septembre 2023 si la pression moyenne du point représentatif de zone est supérieure à 60 m (85 psi; 588 kPa).	SRP rentables	Déjà réalisée
2. Si l'objectif des pertes d'eau n'est pas atteint au Bilan 2021, mettre en place des SRP si cela est rentable, d'ici le 1er septembre 2025. Avoir débuté les travaux d'ici le 1er septembre 2023. Avoir réalisé 50 % des travaux d'ici le 1er septembre 2024.	50% des travaux réalisés	Réaliser 50 % des travaux

SECTION 3 - ACTIONS SUPPLEMENTAIRES A REALISER SI L'OBJECTIF DE CONSOMMATION RESIDENTIELLE N'EST PAS ATTEINT

↑ Haut de page

3.1 Si l'objectif de consommation résidentielle n'est pas atteint au Bilan 2020, sensibiliser annuellement les citoyens à la valeur de l'eau par au moins quatre des options suivantes d'ici le 1er septembre 2022.

Mettre en place 4 actions pour sensibiliser les citoyens d'ici le 1er septembre 2022 : Requis		Bilan 2020	D'ici le 1er septembre 2022
Option 1	Participer au programme éducatif Fantastik'eau ou à un programme équivalent.	Non réalisée	Non prévue
Option 2	Participer au programme de sensibilisation Municipalité Écon'eau de Réseau Environnement, à un programme équivalent ou à une campagne de sensibilisation citoyenne.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
Option 3	Offrir des incitatifs financiers pour l'installation d'équipements certifiés WaterSense.	Déjà réalisée	Prévue
Option 4	Offrir des audits de consommation d'eau à l'intérieur ou à l'extérieur des immeubles résidentiels.	Non réalisée	Non prévue
Option 5	Appliquer annuellement la réglementation sur l'utilisation de l'eau par un système progressif de sensibilisation, d'avertissement et d'infraction.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
Option 6	Rendre visibles les tarifications et taxes pour les services d'eau (ex. : site Web, document annexe à l'avis d'imposition, etc.).	Déjà réalisée	Déjà réalisée
Option 7	Adopter ou mettre à jour la réglementation municipale sur le financement des services d'eau en incluant une forme de tarification volumétrique.	En cours	Prévue
Option 8	Installer des compteurs d'eau dans au moins 10 % des immeubles résidentiels, jusqu'à concurrence d'au moins 1 000 immeubles résidentiels pour améliorer l'estimation de la consommation résidentielle.	En cours	Prévue
Option 9	Estimer le volume des fuites et de gaspillage d'eau dans les bâtiments résidentiels.	En cours	Déjà réalisée

3.2 Si l'objectif de consommation résidentielle n'est pas atteint au Bilan 2020, montrer annuellement l'exemple en tant que municipalité en mettant en place au moins quatre des options suivantes d'ici le 1er septembre 2022.

Mettre en place 4 actions pour montrer l'exemple en tant que municipalité d'ici le 1er septembre 2022: Requis		Bilan 2020	D'ici le 1er septembre 2022
Option 1	Installer des points d'alimentation en eau brute pour des usages municipaux (nettoyage de rue et arrosage).	Non réalisée	Non prévue
Option 2	Mettre en place une directive sur les bonnes pratiques d'arrosage recommandées par Québec Vert, la communauté du végétal et du paysage.	Non réalisée	Prévue
Option 3	Mettre en place une directive pour remplacer les toilettes, urinoirs et robinets de salle de bain par des équipements certifiés WaterSense dans les immeubles municipaux.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
Option 4	Mettre en place une directive pour signaler et réparer rapidement les fuites d'eau dans les immeubles municipaux.	Non réalisée	Non prévue
Option 5	Mettre en place une directive pour optimiser la consommation d'eau des jeux d'eau, pataugeoires et piscines.	Non réalisée	Non prévue
Option 6	Mettre en place une directive pour optimiser les pratiques de rinçage du réseau en favorisant le rinçage unidirectionnel au rinçage conventionnel.	Non réalisée	Non prévue
Option 7	Mettre en place une directive pour éliminer ou optimiser les purges permanentes sur le réseau (les purges incluent celles pour contrer le gel, celles assurant une bonne qualité de l'eau ainsi que les fontaines publiques connectées directement sur le réseau).	Non réalisée	Prévue
Option 8	Mettre en place une réserve financière dédiée aux infrastructures d'eau.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
Option 9	Au besoin, entrer une action.		

SECTION 4 - ACTIONS SUPPLEMENTAIRES A REALISER SI LES OBJECTIFS DES PERTES D'EAU OU DE CONSOMMATION RESIDENTIELLE NE SONT PAS ATTEINTS

↑ Haut de page

4.1 Compteurs d'eau à la consommation dans les secteurs résidentiel et non résidentiel.

Nombre minimal de compteurs d'eau à installer pour estimer la consommation du secteur résidentiel par échantillonnage représentatif : 380

Nombre de branchements de service	Équipés de compteurs et relevés	Équipés de compteurs et non relevés	Sans compteurs	Inactifs	Total
Non résidentiels	18 504	911	7 023	0	26 438
Résidentiels	4 587	7 822	234 692	0	247 101

4.2 Mesurer la consommation des immeubles non résidentiels et estimer la consommation résidentielle.

	Bilan 2020	D'ici le 1er septembre 2022
1. Installer des compteurs d'eau dans tous les immeubles non résidentiels.	50 % des compteurs installés	Terminer l'installation
2. Installer des compteurs d'eau dans un échantillon d'immeubles résidentiels pour estimer la consommation résidentielle.	Non réalisée	Débuter l'installation
3. Mettre en place des secteurs de suivi de la consommation (SSC) pour estimer la consommation résidentielle.	Travaux débutés	Débuter les travaux

SECTION 5 - COMMENTAIRES DE LA MUNICIPALITE

↑ Haut de page

Commentaires de la municipalité, s'il y a lieu :

Section 2.2 : Une directive pour la réduction des délais de réparation des fuites a été produite en 2020. Elle a été transmise aux arrondissements en 2021.
Section 2.3 : Point 2 : Plan d'action 2021 : Il aurait fallu écrire «Poursuivre l'implantation des SRP».
Section 4.1 : L'hypothèse pour le nombre de branchements est 1.3 branchements/non résidentiel et 1 branchement/résidentiel. Nombre d'immeubles non résidentiels : 14963 immeubles mesurés pour le Bilan / 701 (compteurs installés depuis - de 6 mois) / 5403 (immeubles où un compteur n'est pas installé ou non requis : correspond à la somme des ICI (21 067)- compteurs relevés (14 963) - compteurs non relevés (701)) =21 067 bâtiments

Nombre de branchements de service résidentiels : Compteurs installés pour l'échantillonnage : 201 équipés et relevés et 7822 équipés et non relevés. Les compteurs résidentiels installés à St-Laurent et relevés ont été ajoutés étant donné qu'ils sont utilisés pour le bilan résidentiel : 4386, pour un total de 4 587 bâtiments. La diminution du nombre de bâtiments équipés de compteurs résidentiels est due au fait que la facturation du secteur résidentielle a été abolie en 2020. De ce fait, seulement les compteurs pouvant être lus à distance ont utilisés dans le présent bilan. Par contre, la précision des données en est accrue car il n'y a plus d'auto-relève faite par les propriétaires et les compteurs munis d'émetteurs sont généralement plus récent, donc moins de sous-comptage. Le nombre de compteurs non relevés correspond aux immeubles mesurés en 2019 vs ceux mesurés en 2020.
Pour le nombre de branchements inactifs : pas de données

SECTION 6 - VALIDATION

↑ Haut de page

Commentaires du MAMH, s'il y a lieu :

Suivi de l'installation des compteurs d'eau
Date limite pour terminer l'installation : 1 septembre 2022
Secteur résidentiel : Installation terminée
Secteur non résidentiel : Installation progressive

Liste de validation

Les cases identifiées par une bordure rouge sont remplies.	Respecté

Année du bilan : 2020 | Municipalité : Montréal (66023)

Bilan 2020 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable

COÛT

Cette feuille est à remplir en collaboration avec le service des finances ou la direction générale de la municipalité.
Tous les montants à inscrire sont en dollars pour l'année 2020.

SECTION 1 - COÛT DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES D'EAU DE L'ANNÉE 2020

↑ Haut de page

		Eau potable	Eaux usées et pluviales	Total
1.1	Charges avant amortissement [$]	73 989 789	28 202 409	102 192 198
1.2	Frais de financement [$]	8 304 400	7 565 700	15 870 100
1.3	Remboursement de la dette [$ estimé]	13 421 200	13 137 500	26 558 700
1.4	Frais d'administration générale [$ estimé]	10 953 500	4 103 500	15 057 000
1.5	**Total des coûts de fonctionnement des services d'eau [$ estimé]**	106 668 889	53 009 109	159 677 998

SECTION 2 - REVENUS AFFECTÉS AUX SERVICES D'EAU DE L'ANNÉE 2020

↑ Haut de page

		Eau potable	Eaux usées et pluviales	Total
2.1	Tarification volumétrique [$]	11 174 800	0	11 174 800
2.2	Tarification non volumétrique [$]	10 140 540	0	10 140 540
2.3	Services rendus [$]	1 343 036	0	1 343 036
2.4	Transfert du gouvernement du Québec [$]	0	0	0
2.5	Taxe foncière sur la valeur pour les services d'eau [$]	104 711 427	82 043 879	186 755 306
2.6	Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés - portion pour les services d'eau [$]	7 940 000	0	7 940 000
2.7	**Total des revenus affectés aux services d'eau [$]**	135 309 803	82 043 879	217 353 682

2.8	Excédent entre les revenus et le coût de fonctionnement [$ estimé] :	57 675 684
2.9	Excédent pour la réserve financière dédiée aux services d'eau [$] :	-35 379
2.10	Solde de la réserve financière dédiée aux infrastructures d'eau à la fin de l'année 2020 [$] :	88 506

SECTION 3 - SOURCES DE FINANCEMENT POUR LES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE, DES EAUX USÉES ET DES EAUX PLUVIALES

↑ Haut de page

Maintien et rattrapage		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2021-2030
		Investissements réels	Investissements prévus										
3.1	Subventions confirmées [$]	111 044 784	78 498 000	75 385 000	76 744 000	78 624 000	78 624 000	78 624 000	78 624 000	78 624 000	78 624 000	78 624 000	780 995 000
3.2	Emprunts [$ estimé]	5 982 216	57 791 000	41 259 000	60 201 000	61 365 000	68 120 000	64 389 000	48 809 000	60 824 000	62 565 000	32 565 000	557 888 000
3.3	Paiement comptant [$ estimé]	57 717 000	45 011 000	45 011 000	45 011 000	45 011 000	45 011 000	45 011 000	45 011 000	45 011 000	45 011 000	45 011 000	450 110 000
3.4	**Total**	174 744 000	181 300 000	161 655 000	181 956 000	185 000 000	191 755 000	188 024 000	172 444 000	184 459 000	186 200 000	156 200 000	1 788 993 000

Amélioration de service		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2021-2030
		Investissements réels	Investissements prévus										
3.5	Subventions confirmées [$]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.6	Emprunts [$ estimé]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.7	Paiement comptant [$ estimé]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.8	Promoteurs et taxes sectorielles [$ estimé]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.9	**Total**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Agrandissement et nouvelles infrastructures		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2021-2030
		Investissements réels	Investissements prévus										
3.10	Subventions confirmées [$]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.11	Emprunts [$ estimé]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.12	Paiement comptant [$ estimé]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.13	Promoteurs et taxes sectorielles [$ estimé]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.14	**Total**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

3.15	**Total**	174 744 000	181 300 000	161 655 000	181 956 000	185 000 000	191 755 000	188 024 000	172 444 000	184 459 000	186 200 000	156 200 000	1 788 993 000

SECTION 4 - COMMENTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ

↑ Haut de page

Commentaires de la municipalité, s'il y a lieu :

SECTION 5 - VALIDATION

↑ Haut de page

Commentaires du MAMH, s'il y a lieu :

Liste de validation

Les cases identifiées par une bordure rouge sont remplies.	Respecté

Année du bilan : 2020 | Municipalité : Montréal (66023)

Bilan 2020 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable

COÛT

Cette feuille est à remplir en collaboration avec le service des finances ou la direction générale de la municipalité.
Tous les montants à inscrire sont en dollars pour l'année 2020.

SECTION 1 - COÛT DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES D'EAU DE L'ANNÉE 2020

↑ Haut de page

		Eau potable	Eaux usées et pluviales	Total
1.1	Charges avant amortissement [$]	80 581 853	75 038 159	155 620 012
1.2	Frais de financement [$]	11 246 500	8 895 830	20 142 330
1.3	Remboursement de la dette [$ estimé]	18 751 900	19 343 440	38 095 340
1.4	Frais d'administration générale [$ estimé]	11 724 700	10 918 100	22 642 800
1.5	**Total des coûts de fonctionnement des services d'eau [$ estimé]**	122 304 953	114 195 529	236 500 482

SECTION 2 - REVENUS AFFECTÉS AUX SERVICES D'EAU DE L'ANNÉE 2020

↑ Haut de page

		Eau potable	Eaux usées et pluviales	Total
2.1	Tarification volumétrique [$]	349 490	3 431 300	3 780 790
2.2	Tarification non volumétrique [$]	0	0	0
2.3	Services rendus [$]	621 077	621 047	1 242 124
2.4	Transfert du gouvernement du Québec [$]	36 400	0	36 400
2.5	Taxe foncière sur la valeur pour les services d'eau [$]	128 748 684	114 135 119	242 883 803
2.6	Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés - portion pour les services d'eau [$]	0	0	0
2.7	**Total des revenus affectés aux services d'eau [$]**	129 755 651	118 187 466	247 943 117

2.8	Excédent entre les revenus et le coût de fonctionnement [$ estimé] :	11 442 635
2.9	Excédent pour la réserve financière dédiée aux services d'eau [$] :	524 670
2.10	Solde de la réserve financière dédiée aux infrastructures d'eau à la fin de l'année 2020 [$] :	10 638 016

SECTION 3 - SOURCES DE FINANCEMENT POUR LES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE, DES EAUX USÉES ET DES EAUX PLUVIALES

↑ Haut de page

Maintien et rattrapage	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2021-2030
	Investissements réels	Investissements prévus										
3.1 Subventions confirmées [$]	82 112 135	37 025 000	26 861 000	1 580 000	0	0	0	0	0	0	0	65 466 000
3.2 Emprunts [$ estimé]	68 494 865	151 740 000	175 871 000	169 479 000	190 294 000	178 698 000	178 570 000	210 103 000	196 261 000	201 739 000	192 471 000	1 845 226 000
3.3 Paiement comptant [$ estimé]	12 654 000	14 689 000	8 718 000	7 435 000	8 078 000	10 417 000	10 918 000	10 918 000	10 768 000	10 918 000	10 918 000	103 777 000
3.4 **Total**	163 261 000	203 454 000	211 450 000	178 494 000	198 372 000	189 115 000	189 488 000	221 021 000	207 029 000	212 657 000	203 389 000	2 014 469 000

Amélioration de service	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2021-2030
	Investissements réels	Investissements prévus										
3.5 Subventions confirmées [$]	10 844 000	9 398 000	114 060 000	126 112 000	61 148 000	0	0	0	0	0	0	310 718 000
3.6 Emprunts [$ estimé]	22 018 000	14 849 000	39 238 000	121 567 000	42 943 000	15 740 000	798 000	744 000	14 259 000	0	0	250 138 000
3.7 Paiement comptant [$ estimé]	5 313 000	3 238 000	1 200 000	1 833 000	2 340 000	501 000	0	0	0	0	0	9 112 000
3.8 Promoteurs et taxes sectorielles [$ estimé]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.9 **Total**	38 175 000	27 485 000	154 498 000	249 512 000	106 431 000	16 241 000	798 000	744 000	14 259 000	0	0	569 968 000

Agrandissement et nouvelles infrastructures	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2021-2030
	Investissements réels	Investissements prévus										
3.10 Subventions confirmées [$]	660 000	28 236 000	32 918 000	32 592 000	32 224 000	32 992 000	21 792 000	13 792 000	13 728 000	13 328 000	122 000	221 724 000
3.11 Emprunts [$ estimé]	2 522 000	15 505 000	44 282 000	52 308 000	34 776 000	36 708 000	24 908 000	24 613 000	20 206 000	22 147 000	14 645 000	290 098 000
3.12 Paiement comptant [$ estimé]	506 000	0	0	150 000	0	0	0	0	150 000	0	0	300 000
3.13 Promoteurs et taxes sectorielles [$ estimé]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.14 **Total**	3 688 000	43 741 000	77 200 000	85 050 000	67 000 000	69 700 000	46 700 000	38 405 000	34 084 000	35 475 000	14 767 000	512 122 000

3.15	**Total**	205 124 000	274 680 000	443 148 000	513 056 000	371 803 000	275 056 000	236 986 000	260 170 000	255 372 000	248 132 000	218 156 000	3 096 559 000

SECTION 4 - COMMENTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ

↑ Haut de page

Commentaires de la municipalité, s'il y a lieu :

SECTION 5 - VALIDATION

↑ Haut de page

Commentaires du MAMH, s'il y a lieu :

Liste de validation

Les cases identifiées par une bordure rouge sont remplies.	Respecté

Année du bilan : 2020 | Municipalité : Montréal (66023)

Bilan 2020 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable

COÛT

Cette feuille est à remplir en collaboration avec le service des finances ou la direction générale de la municipalité.
Tous les montants à inscrire sont en dollars pour l'année 2020.

SECTION 1 - COÛT DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES D'EAU DE L'ANNÉE 2020

↑ Haut de page

		Eau potable	Eaux usées et pluviales	Total
1.1	Charges avant amortissement [$]	154 571 642	103 240 568	257 812 210
1.2	Frais de financement [$]	19 550 900	16 461 530	36 012 430
1.3	Remboursement de la dette [$ estimé]	32 173 100	32 480 940	64 654 040
1.4	Frais d'administration générale [$ estimé]	22 678 200	15 021 600	37 699 800
1.5	**Total des coûts de fonctionnement des services d'eau [$ estimé]**	228 973 842	167 204 638	396 178 480

SECTION 2 - REVENUS AFFECTÉS AUX SERVICES D'EAU DE L'ANNÉE 2020

↑ Haut de page

		Eau potable	Eaux usées et pluviales	Total
2.1	Tarification volumétrique [$]	11 524 290	3 431 300	14 955 590
2.2	Tarification non volumétrique [$]	10 140 540	0	10 140 540
2.3	Services rendus [$]	1 964 113	621 047	2 585 160
2.4	Transfert du gouvernement du Québec [$]	36 400	0	36 400
2.5	Taxe foncière sur la valeur pour les services d'eau [$]	233 460 111	196 178 998	429 639 109
2.6	Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés - portion pour les services d'eau [$]	7 940 000	0	7 940 000
2.7	**Total des revenus affectés aux services d'eau [$]**	265 065 454	200 231 345	465 296 799

2.8	Excédent entre les revenus et le coût de fonctionnement [$ estimé] :	69 118 319
2.9	Excédent pour la réserve financière dédiée aux services d'eau [$] :	489 291
2.10	Solde de la réserve financière dédiée aux infrastructures d'eau à la fin de l'année 2020 [$] :	10 726 522

SECTION 3 - SOURCES DE FINANCEMENT POUR LES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE, DES EAUX USÉES ET DES EAUX PLUVIALES

↑ Haut de page

Maintien et rattrapage	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2021-2030
	Investissements réels	Investissements prévus										
3.1 Subventions confirmées [$]	193 156 919	115 523 000	102 246 000	78 324 000	78 624 000	78 624 000	78 624 000	78 624 000	78 624 000	78 624 000	78 624 000	846 461 000
3.2 Emprunts [$ estimé]	74 477 081	209 531 000	217 130 000	229 680 000	251 659 000	246 818 000	242 959 000	258 912 000	257 085 000	264 304 000	225 036 000	2 403 114 000
3.3 Paiement comptant [$ estimé]	70 371 000	59 700 000	53 729 000	52 446 000	53 089 000	55 428 000	55 929 000	55 929 000	55 779 000	55 929 000	55 929 000	553 887 000
3.4 **Total**	338 005 000	384 754 000	373 105 000	360 450 000	383 372 000	380 870 000	377 512 000	393 465 000	391 488 000	398 857 000	359 589 000	3 803 462 000

Amélioration de service	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2021-2030
	Investissements réels	Investissements prévus										
3.5 Subventions confirmées [$]	10 844 000	9 398 000	114 060 000	126 112 000	61 148 000	0	0	0	0	0	0	310 718 000
3.6 Emprunts [$ estimé]	22 018 000	14 849 000	39 238 000	121 567 000	42 943 000	15 740 000	798 000	744 000	14 259 000	0	0	250 138 000
3.7 Paiement comptant [$ estimé]	5 313 000	3 238 000	1 200 000	1 833 000	2 340 000	501 000	0	0	0	0	0	9 112 000
3.8 Promoteurs et taxes sectorielles [$ estimé]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.9 **Total**	38 175 000	27 485 000	154 498 000	249 512 000	106 431 000	16 241 000	798 000	744 000	14 259 000	0	0	569 968 000

Agrandissement et nouvelles infrastructures	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2021-2030
	Investissements réels	Investissements prévus										
3.10 Subventions confirmées [$]	660 000	28 236 000	32 918 000	32 592 000	32 224 000	32 992 000	21 792 000	13 792 000	13 728 000	13 328 000	122 000	221 724 000
3.11 Emprunts [$ estimé]	2 522 000	15 505 000	44 282 000	52 308 000	34 776 000	36 708 000	24 908 000	24 613 000	20 206 000	22 147 000	14 645 000	290 098 000
3.12 Paiement comptant [$ estimé]	506 000	0	0	150 000	0	0	0	0	150 000	0	0	300 000
3.13 Promoteurs et taxes sectorielles [$ estimé]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.14 **Total**	3 688 000	43 741 000	77 200 000	85 050 000	67 000 000	69 700 000	46 700 000	38 405 000	34 084 000	35 475 000	14 767 000	512 122 000

3.15	**Total**	379 868 000	455 980 000	604 803 000	695 012 000	556 803 000	466 811 000	425 010 000	432 614 000	439 831 000	434 332 000	374 356 000	4 885 552 000

SECTION 4 - COMMENTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ

↑ Haut de page

Commentaires de la municipalité, s'il y a lieu :

SECTION 5 - VALIDATION

↑ Haut de page

Commentaires du MAMH, s'il y a lieu :

Liste de validation

Les cases identifiées par une bordure rouge sont remplies.	Respecté

RAPPORT 2020 SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

POUR PRÉSENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL

De la ville de

MONTRÉAL

Code géographique : 66023

Région administrative : Montréal (6)

Complété par

Audrey Maurice

Approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

le

Mesures et recommandations

Présentation des mesures liées à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (Stratégie) à mettre en place par la municipalité ainsi que les recommandations pour améliorer la qualité de ses indicateurs de performances.

Pour toute aide supplémentaire, communiquez avec l'équipe de la Stratégie : Coordonnées de l'équipe de soutien technique de la Stratégie
Pour plus d'information sur la Stratégie, consultez le site Web : Site web de la Stratégie

Réglementation municipale	
Mettre à jour la réglementation municipale sur l'utilisation de l'eau concernant les systèmes de climatisation sans boucle de recirculation, les urinoirs à réservoir de chasse automatique, l'arrosage, les piscines, les spas et le délai de réparation des tuyaux privés d'approvisionnement défectueux de façon similaire au modèle fourni par le MAMH sur le site Web de la Stratégie, **d'ici le 1er septembre 2021.**	**Action réalisée.**
Pour les municipalités qui installent ou qui ont installé des compteurs d'eau dans les immeubles non résidentiels, inclure et mettre à jour une forme de tarification volumétrique dans la réglementation municipale sur le financement des services d'eau, **d'ici le 1er septembre 2023.**	**Cette action doit être réalisée d'ici le 1er septembre 2023.**

Contrôle actif des pertes d'eau	
Mettre en place une directive pour éliminer les fuites et les débordements constatés aux réservoirs, d'ici le **1er septembre 2023.**	**Cette action doit être réalisée d'ici le 1er septembre 2023.**
Réaliser un contrôle actif des fuites sur 200 % de la longueur équivalente des réseaux où l'objectif de pertes d'eau n'est pas atteint, d'ici le **1er septembre 2022.**	**La municipalité doit réaliser un contrôle actif des fuites sur 200 % de la longueur équivalente des réseaux où l'objectif des pertes d'eau n'a pas été atteint, d'ici le 1er septembre 2022.**
Mettre en place une directive pour réduire les délais de réparation des fuites à un maximum de 5 jours du côté municipal et de 20 jours du côté privé, d'ici le **1er septembre 2022.**	**Cette action doit être réalisée d'ici le 1er septembre 2022.**
Réaliser un contrôle actif des fuites par l'intermédiaire d'une écoute sur un échantillon de robinets d'arrêt accessibles d'ici le **1er septembre 2022.**	**Cette action doit être réalisée d'ici le 1er septembre 2022.**
Au Bilan 2021, si la pression moyenne du point représentatif de zone (PRZ) est supérieure à 60 m (85 psi; 588 kPa), réaliser une analyse de rentabilité concernant la mise en place d'un secteur de régulation de pression (SRP), d'ici le **1er septembre 2023.**	**Action réalisée. La mise en place de SRP est rentable.**
Si cela est rentable, mettre en place des SRP, d'ici le 1er septembre 2025.	Action réalisée. La mise en place de SRP est rentable.

Installation de compteurs d'eau	
Étant donné que la valeur d'au moins un des indicateurs de performance dépasse l'objectif, l'installation de compteurs d'eau dans tous les immeubles non résidentiels (Industriels, commerciaux, institutionnels, mixtes ciblés et municipaux) et d'un échantillon de 380 compteurs d'eau dans le secteur résidentiel est requise d'ici le 1 septembre 2022.	Secteur résidentiel **Installation terminée**
	Secteur non résidentiel **Installation progressive**
Relever les compteurs d'eau.	L'installation des compteurs d'eau doit être accompagnée d'une relève de ceux-ci. Il faut relever les données de compteurs d'eau au moins une fois par année, idéalement en début d'année civile.

Précision des données des audits de l'eau de l'AWWA	
Atteindre un résultat de validité des données supérieur à 50 % pour tous les audits de l'eau de l'AWWA d'ici le 1er septembre 2022. Si le résultat est inférieur à 50 %, une augmentation d'au moins 5 % par année est requise.	**Action réalisée.**

Commentaires généraux

Audit de l'eau

Indicateurs de performance par réseau de disribution

Résultats pour le réseau 1 : Lachine	Résultat 2020	Objectif 2020
Indice de fuites dans les infrastructures :	16,0	≤ 3,1
Résultat de validité des données :	63	≥ 50
Pression moyenne du réseau :	51 mètres d'eau	

L'objectif de pertes d'eau de ce réseau n'est pas atteint.
Pour ce réseau, il est recommandé de mettre en place un programme de contrôle actif des fuites sur 200 % de sa longueur équivalente et d'écouter un échantillon de robinets d'arrêt accessibles.

Résultats pour le réseau 2 : Pierrefonds	Résultat 2020	Objectif 2020
Indice de fuites dans les infrastructures :	2,7	≤ 3,3
Résultat de validité des données :	63	≥ 50
Pression moyenne du réseau :	47 mètres d'eau	

Félicitations pour votre saine gestion de ce réseau!
Nous vous invitons à suivre de près les fluctuations décelées par l'enregistrement des données en continu des débitmètres installés sur le réseau de distribution.

Résultats pour le réseau 3 : Atwater et Charles-J.-Des Baillets	Résultat 2020	Objectif 2020
Indice de fuites dans les infrastructures :	21,5	≤ 4,0
Résultat de validité des données :	63	≥ 50
Pression moyenne du réseau :	52 mètres d'eau	

L'objectif de pertes d'eau de ce réseau n'est pas atteint.
Pour ce réseau, il est recommandé de mettre en place un programme de contrôle actif des fuites sur 200 % de sa longueur équivalente et d'écouter un échantillon de robinets d'arrêt accessibles.

Indicateurs de performance pour l'ensemble de la municipalité

Résultats pour l'ensemble de la municipalité	Résultat 2020	Objectif 2020
Indice de fuites dans les infrastructures (IFI) :	19,3	≤ 3,9
Consommation résidentielle estimée :	367 L/pers/d	≤ 220 L/pers/d
Quantité d'eau distribuée :	735 L/pers/d	

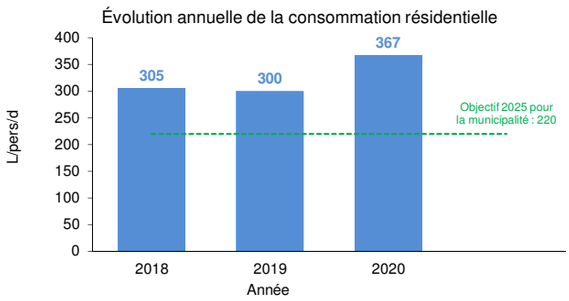

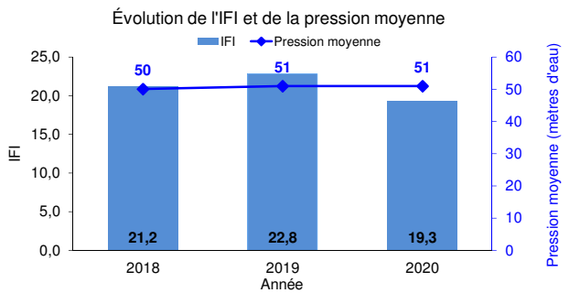

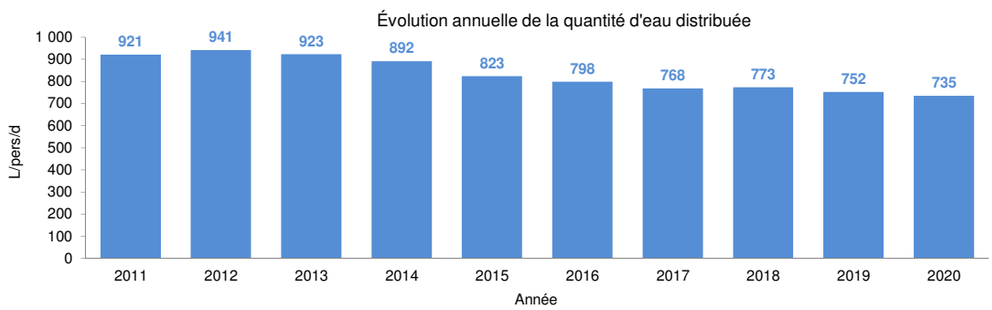

ÉTAT & PLAN D'ACTION

SECTION 1 - ACTIONS À RÉALISER

	Bilan 2020	D'ici le 1er septembre 2022
1.1 Assurer annuellement la validité des données de l'audit de l'eau AWWA.		
1. Atteindre un résultat de validité des données supérieur à 50 % pour tous les audits de l'eau de l'AWWA d'ici le 1er septembre 2022. Si le résultat est inférieur à 50 %, une augmentation d'au moins 5 % par année est requise.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
2. Transmettre les volumes relevés d'eau consommée ainsi que le(s) rapport(s) de vérification pour le(s) débitmètre(s) en incluant les volumes d'eau produits, importés et exportés par mois et par débitmètre, au MAMH.	Déjà réalisée	Prévue
1.2 Éliminer les fuites et les débordements constatés aux réservoirs d'ici le 1er septembre 2023.	Fuites et débordements constatés	Mettre en place les directives
1.3 Éliminer les fuites et les débordements constatés aux réservoirs. Mettre en place une directive pour les éliminer d'ici le 1er septembre 2023.		
1. Mettre à jour la réglementation municipale concernant les systèmes de climatisation sans boucle de recirculation, les urinoirs à réservoir de chasse automatique, l'arrosage, les piscines, les spas et le délai de réparation des tuyaux privés d'approvisionnement défectueux d'ici le 1er septembre 2021.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
2. Présenter annuellement le rapport du Bilan au conseil municipal.	Prévue	Prévue
1.4 Pour les municipalités qui installent ou qui ont installé des compteurs d'eau dans les immeubles non résidentiels, inclure et mettre à jour une forme de tarification volumétrique dans la réglementation municipale d'ici le 1er septembre 2023.	Non réalisée	Prévue

SECTION 2 - ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES À RÉALISER SI L'OBJECTIF DES PERTES D'EAU N'EST PAS ATTEINT

2.1 Effectuer un contrôle actif des fuites incluant la localisation précise de celles-ci.

1. Si l'objectif des pertes d'eau n'est pas atteint pour un réseau au Bilan 2020, réaliser un contrôle actif des fuites sur 200 % de la longueur équivalente de ce réseau d'ici le 1er septembre 2022. Pour chacune des options, inscrire la longueur (kilomètre) où un contrôle actif des fuites a été réalisé en 2020 et prévu en 2021. Pour les options 1, 3 et 5, chaque kilomètre de réseau où ces options ont été mises en place, compte pour deux kilomètres de la longueur totale du réseau où le contrôle des pertes d'eau doit être réalisé.

RÉSEAU 1 : Lachine	**Contrôle actif des fuites : Requis**	Longueur du réseau : 148,000 km	Bilan 2020	Plan d'action 2021
Option 1	Mettre en place des secteurs de suivi de la distribution.		0,000 km	0,000 km
Option 2	Écouter à tous les poteaux d'incendie.		71,940 km	281,300 km
Option 3	Écouter les poteaux d'incendie, vannes et robinets d'arrêt accessibles.		0,000 km	0,862 km
Option 4	Procéder à la mise en place temporaire d'enregistreurs de bruits.		0,000 km	0,000 km
Option 5	Procéder à la mise en place permanente d'enregistreurs de bruits et assurer un suivi quotidien.		0,000 km	0,000 km
		Longueur équivalente :	71,940 km	283,024 km
		Pourcentage équivalent :	48,61%	191,23%

RÉSEAU 2 : Pierrefonds	**Contrôle actif des fuites : Facultatif**	Longueur du réseau : 553,700 km	Bilan 2020	Plan d'action 2021
Option 1	Mettre en place des secteurs de suivi de la distribution.		0,000 km	0,000 km
Option 2	Écouter à tous les poteaux d'incendie.		410,200 km	697,210 km
Option 3	Écouter les poteaux d'incendie, vannes et robinets d'arrêt accessibles.		0,000 km	2,880 km
Option 4	Procéder à la mise en place temporaire d'enregistreurs de bruits.		0,000 km	0,000 km
Option 5	Procéder à la mise en place permanente d'enregistreurs de bruits et assurer un suivi quotidien.		0,000 km	0,000 km
		Longueur équivalente :	410,200 km	702,970 km
		Pourcentage équivalent :	74,08%	126,96%

RÉSEAU 3 : Atwater et Charles-J.-Des Baillets	**Contrôle actif des fuites : Requis**	Longueur du réseau : 4032,000 km	Bilan 2020	Plan d'action 2021
Option 1	Mettre en place des secteurs de suivi de la distribution.		4,400 km	49,300 km
Option 2	Écouter à tous les poteaux d'incendie.		6 360,350 km	6 052,910 km
Option 3	Écouter les poteaux d'incendie, vannes et robinets d'arrêt accessibles.		26,387 km	55,048 km
Option 4	Procéder à la mise en place temporaire d'enregistreurs de bruits.		10,190 km	5,750 km
Option 5	Procéder à la mise en place permanente d'enregistreurs de bruits et assurer un suivi quotidien.		0,000 km	0,000 km
		Longueur équivalente :	6 432,114 km	6 267,357 km
		Pourcentage équivalent :	159,53%	155,44%

	Bilan 2020	D'ici le 1er septembre 2022
2. Si l'objectif des pertes d'eau n'est pas atteint au Bilan 2020, réaliser un contrôle actif des fuites par l'intermédiaire d'une écoute sur un échantillon de robinets d'arrêt accessibles d'ici le 1er septembre 2022.	Déjà réalisée	Prévue
Nombre minimal de robinets d'arrêt accessibles à écouter pour réaliser un contrôle actif des fuites :	180	

2.2 Optimiser le temps de réparation de fuites.

1. Nombre de fuites réparées et les délais moyens entre la localisation et la réparation des fuites.

	Nombre de réparations en 2020	Délai moyen entre la détection et la réparation des fuites (jours estimés)	Fréquence de réparation	Valeur de comparaison
Conduites	647	11	13,7 rép./100 km/an	13,0 rép./100 km/an
Branchements de service du côté public	1 124	14	3,9 rép./1 000 branch./an	3,0 rép./1 000 branch./an
Branchements de service du côté privé	38	11	0,1 rép./1 000 branch./an	1,5 rép./1 000 branch./an
Total	1 809			

	Bilan 2020	D'ici le 1er septembre 2022
2. Si l'objectif des pertes d'eau n'est pas atteint au Bilan 2020, réduire les délais de réparation de fuites à un maximum de 5 jours du côté municipal et de 20 jours du côté privé. Mettre en place une directive pour les réduire d'ici le 1er septembre 2022. Dans le cas où les délais moyens maximaux sont dépassés, mentionner dans la directive qu'il sera prévu de réduire les délais moyens d'au moins une journée par année.	Pas de directive	Mettre en place une directive

2.3 Gestion de la pression.

	Bilan 2020	D'ici le 1er septembre 2022
1. Si l'objectif des pertes d'eau n'est pas atteint au Bilan 2021, réalisez une analyse de rentabilité concernant la mise en place d'un secteur de régulation de pression (SRP) d'ici le 1er septembre 2023 si la pression moyenne du point représentatif de zone est supérieure à 60 m (85 psi; 588 kPa).	SRP rentables	Déjà réalisée
2. Si l'objectif des pertes d'eau n'est pas atteint au Bilan 2021, mettez en place des SRP si cela est rentable d'ici le 1er septembre 2025. Avoir débuté les travaux d'ici le 1er septembre 2023. Avoir réalisé 50 % des travaux d'ici le 1er septembre 2024.	50% des travaux réalisés	Réaliser 50 % des travaux

SECTION 3 - ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES À RÉALISER SI L'OBJECTIF DE CONSOMMATION RÉSIDENTIELLE N'EST PAS ATTEINT

3.1 Si l'objectif de consommation résidentielle n'est pas atteint au Bilan 2020, sensibiliser annuellement les citoyens à la valeur de l'eau par au moins quatre des options suivantes d'ici le 1er septembre 2022.

		Bilan 2020	D'ici le 1er septembre 2022
Option 1	Participer au programme éducatif Fantastik'eau ou à un programme équivalent.	Non réalisée	Non prévue
Option 2	Participer au programme de sensibilisation Municipalité Écon'eau de Réseau Environnement, à un programme équivalent ou à une campagne de sensibilisation citoyenne.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
Option 3	Offrir des incitatifs financiers pour l'installation d'équipements certifiés WaterSense.	Déjà réalisée	Prévue
Option 4	Offrir des audits de consommation d'eau à l'intérieur ou à l'extérieur des immeubles résidentiels.	Non réalisée	Non prévue
Option 5	Appliquer annuellement la réglementation sur l'utilisation de l'eau par un système progressif de sensibilisation, d'avertissement et d'infraction.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
Option 6	Rendre visibles les tarifications et taxes pour les services d'eau (ex. : site Web, document annexe à l'avis d'imposition, etc.).	Déjà réalisée	Déjà réalisée
Option 7	Adopter ou mettre à jour la réglementation municipale sur le financement des services d'eau en incluant une forme de tarification volumétrique.	En cours	Prévue
Option 8	Installer des compteurs d'eau dans au moins 10 % des immeubles résidentiels, jusqu'à concurrence d'au moins 1 000 immeubles résidentiels pour améliorer l'estimation de la consommation résidentielle.	En cours	Prévue
Option 9	Estimer le volume des fuites et de gaspillage d'eau dans les bâtiments résidentiels.	En cours	Déjà réalisée

3.2 Si l'objectif de consommation résidentielle n'est pas atteint au Bilan 2020, montrer annuellement l'exemple en tant que municipalité en mettant en place au moins quatre des options suivantes d'ici le 1er septembre 2022.

		Bilan 2020	D'ici le 1er septembre 2022
Option 1	Installer des points d'alimentation en eau brute pour des usages municipaux (nettoyage de rue et arrosage).	Non réalisée	Non prévue
Option 2	Mettre en place une directive sur les bonnes pratiques d'arrosage recommandées par Québec Vert, la communauté du végétal et du paysage.	Non réalisée	Prévue
Option 3	Mettre en place une directive pour remplacer les toilettes, urinoirs et robinets de salle de bain par des équipements certifiés WaterSense dans les immeubles municipaux.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
Option 4	Mettre en place une directive pour signaler et réparer rapidement les fuites d'eau dans les immeubles municipaux.	Non réalisée	Non prévue
Option 5	Mettre en place une directive pour optimiser la consommation d'eau des jeux d'eau, pataugeoires et piscines.	Non réalisée	Non prévue
Option 6	Mettre en place une directive pour optimiser les pratiques de rinçage du réseau en favorisant le rinçage unidirectionnel au rinçage conventionnel.	Non réalisée	Non prévue
Option 7	Mettre en place une directive pour éliminer ou optimiser les purges permanentes sur le réseau (les purges incluent celles pour contrer le gel, celles assurant une bonne qualité de l'eau ainsi que les fontaines publiques connectées directement sur le réseau).	Non réalisée	Prévue
Option 8	Mettre en place une réserve financière dédiée aux infrastructures d'eau.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
Option 9	Au besoin, entrer une action.		

SECTION 4 - ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES À RÉALISER SI LES OBJECTIFS DES PERTES D'EAU OU DE CONSOMMATION RÉSIDENTIELLE NE SONT PAS ATTEINTS

4.1 Compteurs d'eau à la consommation dans les secteurs résidentiel et non résidentiel.

Nombre minimal de compteurs d'eau à installer pour estimer la consommation du secteur résidentiel par échantillonnage représentatif : 380

Nombre de branchements de service	Équipés de compteurs et relevés	Équipés de compteurs et non relevés	Sans compteurs	Inactifs	Total
Non résidentiels	18 504	911	7 023	0	26 438
Résidentiels	4 587	7 822	234 692	0	247 101

	Bilan 2020	D'ici le 1er septembre 2022
4.2 Mesurer la consommation des immeubles non résidentiels et estimer la consommation résidentielle.		
1. Installer des compteurs d'eau dans tous les immeubles non résidentiels.	50 % des compteurs installés	Terminer l'installation
2. Installer des compteurs d'eau dans un échantillon d'immeubles résidentiels pour estimer la consommation résidentielle.	Non réalisée	Débuter l'installation
3. Mettre en place des secteurs de suivi de la consommation (SSC) pour estimer la consommation résidentielle.	Travaux débutés	Débuter les travaux

COÛT

SECTION 5 - COÛT ET REVENUS AFFECTÉS AUX SERVICES D'EAU

5.1 Coût des services d'eau

Composante du coût des services d'eau	Coût unitaire	Coût
Coût de fonctionnement	0,79 $/m³	396 178 480 $
Besoins d'investissement en maintien d'actif régulier	0,59 $/m³	298 347 300 $
Besoins d'investissement en rattrapage de maintien d'actifs	0,55 $/m³	276 656 800 $
Besoins d'investissement en amélioration de service	0,83 $/m³	415 907 400 $
Besoins d'investissement en agrandissement et nouvelles infrastructures	0,14 $/m³	68 495 900 $
Coût des services d'eau	2,90 $/m³	1 455 585 880 $

Répartition des composantes du coût des services d'eau

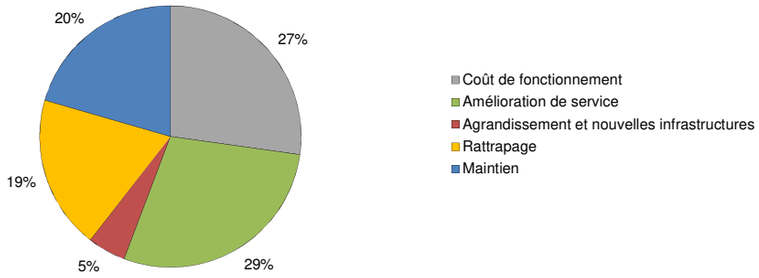

5.2 Revenus affectés aux services d'eau

Composante des revenus affectés aux services d'eau	Revenus unitaires	Revenus
Tarification volumétrique	0,03 $/m³	14 955 590 $
Tarification non volumétrique	0,02 $/m³	10 140 540 $
Taxe foncière sur la valeur pour les services d'eau	0,85 $/m³	429 639 109 $
Autres revenus*	0,02 $/m³	10 561 560 $
Revenus affectés aux services d'eau	0,92 $/m³	465 296 799 $

* Les autres revenus incluent les services rendus, les transferts des gouvernements pour le fonctionnement, les excédents de fonctionnement affectés, les réserves financières et les fonds réservés pour les services d'eau.

Répartition composantes des revenus affectés aux services d'eau

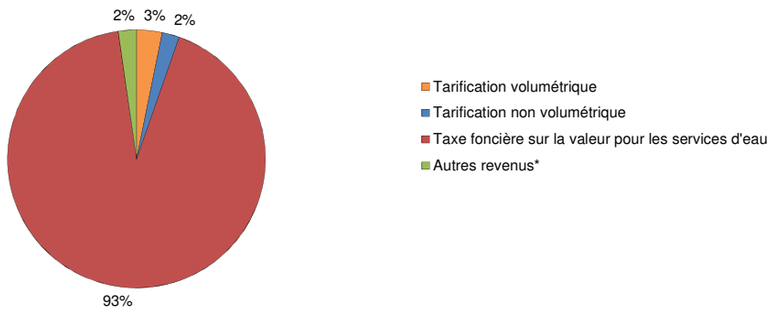

SECTION 6 - BESOINS D'INVESTISSEMENT, INVESTISSEMENTS ET PROJECTION DU DÉFICIT DE MAINTIEN D'ACTIFS

6.1 Besoins d'investissement pour les infrastructures d'eau

	Maintien	Rattrapage	Amélioration de service	Agrandissement et nouvelles infrastructures	Total
2021	273 681 000 $	2 766 568 000 $	245 978 000 $	38 937 000 $	3 325 164 000 $
2022	285 087 000 $	-	264 151 000 $	75 069 000 $	624 307 000 $
2023	287 108 000 $	-	393 119 000 $	90 768 000 $	770 995 000 $
2024	296 365 000 $	-	390 249 000 $	55 450 000 $	742 064 000 $
2025	303 117 000 $	-	533 118 000 $	61 750 000 $	897 985 000 $
2026	303 014 000 $	-	461 000 000 $	60 700 000 $	824 714 000 $
2027	288 980 000 $	-	652 000 000 $	70 750 000 $	1 011 730 000 $
2028	328 455 000 $	-	415 459 000 $	92 600 000 $	836 514 000 $
2029	297 583 000 $	-	402 000 000 $	79 000 000 $	778 583 000 $
2030	320 083 000 $	-	402 000 000 $	59 935 000 $	782 018 000 $
Total	2 983 473 000 $	2 766 568 000 $	4 159 074 000 $	684 959 000 $	10 594 074 000 $

6.2 Moyenne des besoins d'investissement et investissements en 2020 pour les infrastructures d'eau

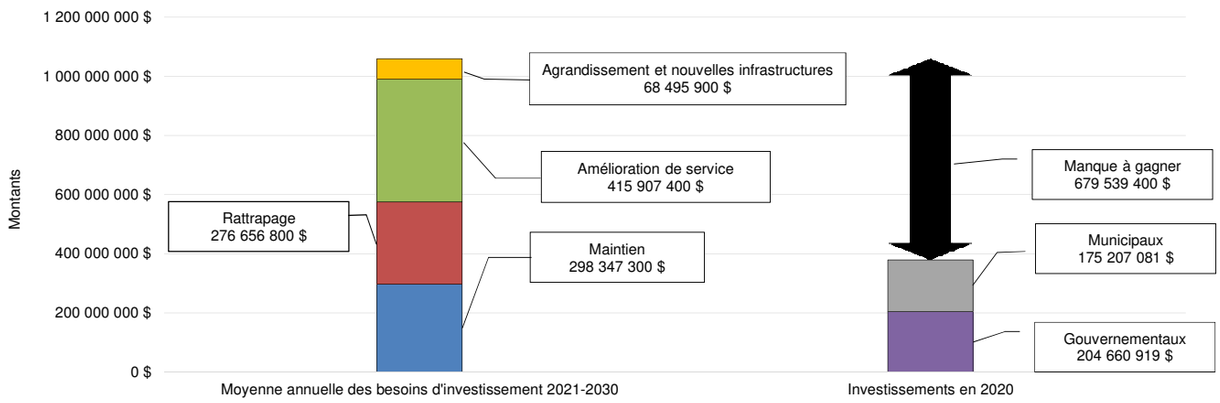
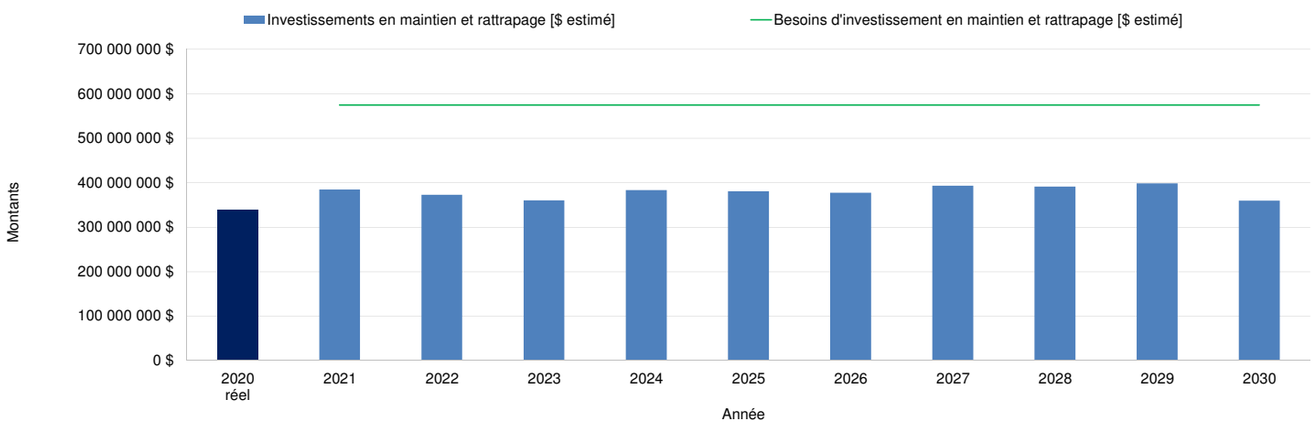
6.3 Évolution des investissements prévus et des besoins d'investissement en maintien et rattrapage pour les infrastructures d'eau